

PROGRAMME

Agent de Sécurité - Type M1

ITMSST 1500.2

DE FORMATION



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Prérequis



- Pas de contre-indication médicale à une activité physique.

Objectifs



- Comprendre la nature (origines) et les dangers résultant d'un incendie.
- Savoir comment un incendie se propage et comprendre son développement.
- Connaître les mesures à prendre en cas d'un incendie respectivement d'un sinistre.
- Être plus conscient des dangers et des dégâts résultant d'un incendie probable.
- Être en mesure de faire des distinctions entre les différents types d'extincteurs et les incendies pour lesquels les extincteurs sont désignés.
- Savoir attaquer des incendies de petite taille avec confiance et conscience (capacité de lutter contre un incendie).
- Connaître la responsabilité du personnel concerné à l'égard de la prévention et la prévision incendie.
- Prise de toutes les mesures pour l'évacuation du public et du personnel.
- Savoir exécuter les responsabilités en matière de la sécurité incendie.
- Comprendre comment sont exécutées les procédures d'urgence.

Durée



40h (dont 16h Premiers Secours).

Effectif Maximum



12 stagiaires maximum.

Lieu



IESC Formation Hagondange
35 Bis rue Georges Wodli
57300 Hagondange

Conditions de Formation



Mise en pratique avec matériel professionnel
Méthode didactique et participative

Conditions d'Examen



Tests théoriques et pratiques.

Validation



Attestation de formation « Agent de Prévention Sécurité Incendie Type M1 ».

Points Abordés :



- Savoir éteindre un feu naissant en toute sécurité.
- Comprendre les conséquences d'un développement d'un feu naissant.
- Savoir interpréter les indications contenues sur un tableau de centrale incendie.
- Connaître les différents protocoles à suivre après une levée de doute.
- Se positionner activement lors d'un processus d'évacuation.
- Gérer efficacement la sécurité incendie d'un établissement.
- Connaître les différents moyens d'extinctions automatiques.
- Se positionner selon les effectifs et les établissements en tant qu'Agent de Prévention Sécurité Incendie Type M1.

Contenu :



Le service de sécurité incendie est une équipe de personnes qui, sous la responsabilité du Préposé à la sécurité incendie ou du Travailleur désigné selon le Code du Travail, devra être en mesure d'assurer une première intervention aussi bien en cas de malaise (premiers secours aux personnes) qu'en cas d'incendie ou tout autre sinistre.

L'effectif et la qualité de l'effectif est en fonction de la taille et des activités de l'établissement. Ces personnes ont une responsabilité :

- Pour faire des recommandations à la gestion, notamment en identifiant les points faibles en matière de la prévention incendie.
- Pour remédier à des situations dangereuses.
- Pour contribuer le cas échéant à la gestion d'un sinistre éventuel.

L'effectif et le degré d'occupation sont définis dans les dispositions spécifiques respective.

Agrément n°INFS-2025-OF-011 délivré à IESC FORMALUX par le Ministère de l'Intérieur. Cette formation est conforme aux nouvelles exigences du règlement grand-ducal du 13/07/18.

Objectifs : Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en oeuvre pratique des gestes élémentaires de premiers secours en cas d'accident. Comme indiqué dans la recommandation n°1 de l'Association d'Assurance Accident, tout employeur doit veiller à disposer d'un nombre minimal de secouristes formés :

- Un secouriste pour un maximum de 20 assurés présents.
- Pour plus de 20 assurés présents :
 - Dans les entreprises à caractère administratif et commercial : 5 % de l'effectif.
 - Dans les autres entreprises : 10 % de l'effectif.

Contenu de la Formation :

- L'accident et les plaies.
- Les brûlures et les pansements.
- Les hémorragies et les fractures.
- L'inconscience et le positionnement latéral de sécurité.
- La respiration et la réanimation cardio-pulmonaire.
- Le cœur, la défibrillation précoce, la réanimation pédiatrique.
- Enlèvement casque d'un motard et le positionnement latéral de sécurité.

Exposés théoriques et exercices pratiques.

En cas de réussite, un certificat de formation sera délivré et sera valable 5 ans.